



FLASH PNC

DP #225

10 février 2019 

COMPTE RENDU DP FEVRIER 2019

JOURNÉES ENFANT MALADE

Le certificat médical est obligatoire afin de justifier d'une absence. Dans le cas contraire, l'absence est injustifiée. En revanche, **la CCPNC, est mieux disante que le code du travail, car ces journées sont rémunérées.** Dans tous les cas le certificat médical doit être envoyé à :

paiepnc@hop.fr

Si possible, demander au médecin de préciser sur l'arrêt que votre enfant est malade depuis la veille, s'il n'a pas pu vous recevoir le jour même.



ARBRE DE NOËL



Nous avons demandé un pourcentage plus important de places pour l'accès à l'arbre de Noël pour 2019.

HOPAD

L'outil évolue régulièrement, 9 versions de E-CABIN ont été livrées pour HOP! en 2019 afin d'avoir accès à des informations complémentaires.



D'autres projets sont en cours et en test chez AF (présence de plateau PEQ à bord, informations terrain, roulage court).

ÉTUDE SUR LA FATIGUE



283 PN sondés concernant une étude sur la fatigue. Les experts indépendants qui ont examiné les résultats estiment que ce nombre est suffisant pour évaluer les résultats.

LIVRET SECOURISME



Un Manuel secourisme commun avec Air France devrait voir le jour avant l'été.

UNIFORME

Un rappel a été fait sur la qualité de la prestation de certaine chambre du Mercure. Si vous constatez des anomalies, il faut contacter la réception de l'hôtel une fois sur place et vous pouvez également tenir informé vos DP qui remonteront l'information.



Air France a validé le port de la doudoune sans manches. Nous attendons de savoir à partir de quand cette nouvelle pièce d'uniforme sera disponible à la commande. De plus, une nouvelle matière est enfin en test ainsi que de nouvelles chaussures.



Adhérez en ligne !

<http://www.unac.asso.fr/informations-adherent/>



CEMPN

Le centre de Bordeaux fermera définitivement au mois d'août. Les PNC suivi dans ce centre auront toutefois la possibilité, s'ils le souhaitent d'être suivi par le médecin qui dirigeait le centre dans son cabinet de ville. Une note interne sera éditée prochainement afin de donner une information complémentaire. Dans tous les cas, les dossiers médicaux des PN sont envoyés à Percy. Enfin il faut savoir que dès lors qu'un PNC a une **dérogation médicale**, il doit être suivi dans un centre CEM-PN (celui d'**Air France, TLN ou Percy**).

DOSSIER PNC

Les dossiers des PNC ont été déménagés de RUNGIS aux **SHEDS et seront consultables sur place auprès de la DRH. La demande doit être faite par mail.** Le blâme ne peut être utilisé contre le salarié au-delà de trois ans. Concernant le dossier formation, ce dernier est consultable aux SHEDS auprès du service formation. Il faut savoir qu'aucune prise en charge n'est prévue pour le PNC qui désire se rendre à Paris pour consulter l'un des dossiers.

MUTUELLE

Pour une prise d'option ou un changement d'option, la demande doit être faite au mois de novembre, pour une mise en application l'année suivante.

PRIME REAPS NOËL



Les PNC qui n'ont pas touché leur prime repas de 78€ seront régulariser sur la paie de février.

QRP/QRF

Le QRP retour parking n'est pas considéré comme une étape. Le QRF est lui considéré comme une étape.

PRODUCTION

L'attribution des véhicules de location en escale est réservée dès 18h d'escale.



PROCHAINE RÉUNION DP LE 7 MARS

DES QUESTIONS ? UN PROBLÈME ? CONTACTEZ NOUS !



Christelle MASSON
PNC basée PARIS CDG
Qualifiée Embraer

→ 06 73 39 74 31
christelle@unachop.com



Jenny TRACLET
PNC basée LYS
Qualifiée Embraer

→ 06 21 52 33 04
jenny@unachop.com



Gaëlle LEBOURDIEC
C/C basée PARIS CDG
Qualifiée Embraer

→ 06 65 92 80 90
gaelle@unachop.com



Fabrice LEVIEUX
C/C basée PARIS ORY
Qualifié CRJ

→ 06 11 70 58 99
fabrice@unachop.com